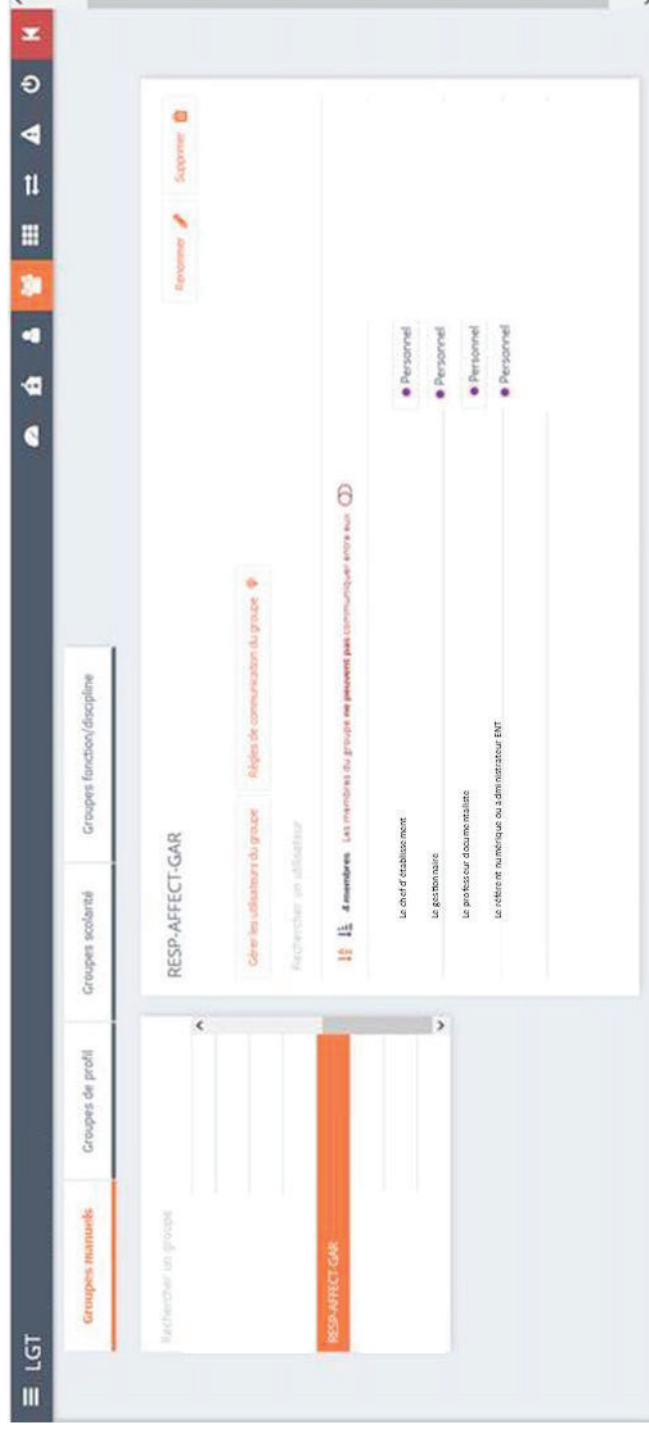


Comment désigner le référent d'affectation de l'établissement ?

1^{ère}
étape

Le chef d'établissement est référent d'affectation des ressources numériques pour son établissement. Il peut déléguer cette mission à tout personnel en inscrivant le nom du référent d'affectation dans le groupe « RESP_AFFECT_GAR » présent dans les groupes manuels de la console d'administration de l'ENT.



Comment désigner le référent d'affectation de l'établissement ?

2^{nde}
étape

Le référent d'affectation désigné a désormais la console d'affectation dans ses applications de l'ENT.

Son accès sera autorisé lors de la prochaine mise à jour des bases de l'ENT (sous 24 à 48h).



Module
d'affectation du
GAR



LE GESTIONNAIRE
D'ACCÈS
AUX RESSOURCES
NUMÉRIQUES

GESTION DES EXEMPLAIRES NUMÉRIQUES

Choisir l'établissement et la méthode d'attribution des exemplaires numériques des ressources :